

Conditions générales de ventes

Article 1 - Champ d'application des conditions générales de vente

Les présentes conditions générales régissent de plein droit toutes les ventes de séjours réalisées sur le site www.camping-petit-lion.com. Elles font partie intégrante de tout contrat conclu entre le camping et ses clients.

Chaque client reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions générales préalablement à toute réservation d'un séjour, pour lui-même et toute personne participant au séjour.

Conformément à la loi en vigueur, les présentes conditions générales sont mises à la disposition de tout client à titre informatif préalablement à la conclusion de tout contrat de vente de séjours. Elles peuvent également être obtenues sur simple demande écrite adressée au siège de l'établissement.

Article 2 - Conditions de réservation

2.1 Prix et règlement

Le prix des séjours est indiqué en euros, TVA comprise. L'attention du client est attirée sur le fait que n'est pas comprise dans le prix la taxe de séjour.

Pour les réservations emplacement camping : Toute location est nominative et ne peut être cédée. La location ne devient effective qu'avec notre accord. Le solde de la location d'un emplacement nu sera réglé à l'arrivée. Il ne sera pas tenu compte de vos absences éventuelles durant votre séjour.

Pour les réservations location : Toute location est nominative et ne peut être cédée. La location ne devient effective qu'avec notre accord et après réception du montant total du séjour et des frais de réservation. Le solde de la location sera versé 21 jours avant le début du séjour et le dépôt de garantie de 150 euros sera réglé le jour de l'arrivée.

Pour tout retard non signalé, la location/l'emplacement devient disponible 2 heures après la date d'arrivée mentionnée sur le contrat de réservation. Passé ce délai, et en l'absence de message écrit, la réservation sera nulle et l'acompte restera acquis à la direction du camping.

2.2 Modification de votre réservation

Le client peut, demander la modification de son séjour (camping, dates et/ou type d'hébergement) sur demande écrite auprès du camping (courrier ou email) dans la mesure des disponibilités et possibilités. Aucun report ne sera accepté sur la saison suivante. A défaut de modification, le client devra effectuer son séjour dans les conditions initiales de réservation ou l'annuler selon les conditions de l'assurance annulation (CAMPEZ COUVERT).

Toute demande d'augmentation de la durée de votre séjour sera réalisée selon disponibilités et selon les tarifs en vigueur.

Toute demande de diminution de la durée de votre séjour est considérée comme une annulation partielle et sera soumise aux modalités d'annulation et interruption de séjour.

2.3 Prestations non utilisées

Tout séjour interrompu, ou abrégé (arrivée tardive, départ anticipé) de votre fait ne pourra donner lieu à remboursement.

2.4 Annulation du fait du Petit Lion

En cas d'annulation du fait du Petit Lion, sauf en cas de force majeure, le séjour sera totalement remboursé. Cette annulation ne pourra cependant pas donner lieu au versement de dommages et intérêts.

2.5 Annulation du fait du client

Le Petit Lion ne procédera à aucun remboursement d'acompte.

Les frais d'annulation peuvent être couverts par les garanties annulation proposée par CAMPEZ COUVERT. Aucun remboursement ne sera effectué sans souscription de la garantie ou assurance annulation.

Nous vous conseillons de souscrire une assurance annulation. Ce contrat vous offre une garantie annulation qui permet d'obtenir le remboursement des sommes versées en cas d'annulation de votre séjour ou de départ anticipé sous certaines conditions (maladie, accident...).

Tarifs assurances :

- Emplacement camping : 3 % du montant du séjour
- Locations gîtes et lodges bois, tente lodge : 3 % du montant du séjour

Article 3 - Déroulement du séjour

3.1 Arrivées et Départs

En location: les arrivées s'effectuent à partir de 16h, les départs s'effectuent avant 10 h, le samedi

3.2 Caution

Une caution de 150 euros par hébergement vous sera demandée le jour de votre arrivée. Elle vous sera remboursée le jour de votre départ, pendant les heures d'ouverture de la caisse, après un état des lieux. La facturation d'éventuelles dégradations viendra s'ajouter au prix du séjour ainsi que le nettoyage si vous ne laissez pas l'hébergement dans un état de parfaite propreté. Si vous ne pouvez être présent lors de l'état des lieux, la caution vous sera retournée par courrier.

3.3 Départ

Tout retour de clé ou libération de l'emplacement après 12h entraîne la facturation d'une nuitée supplémentaire. Toute prolongation de séjour doit être formulée 24 heures au moins avant la date de départ prévue.

3.4 Animaux

Les animaux déclarés au moment de la réservation (chien, chat) sont admis à l'intérieur des locations. A l'exception des chiens de 1^{er} et 2^{ème} catégorie.

Ils doivent être tenus en laisse en permanence à l'intérieur du camping. Ils sont interdits aux abords de la piscine et à l'intérieur des bâtiments collectifs. Le carnet de vaccination pour les chiens et les chats doit être à jour.

3.5 Règlement intérieur

Comme la loi l'exige, vous devez adhérer à notre règlement intérieur, déposé à la préfecture, affiché à notre réception et dont un exemplaire vous sera remis sur demande.

Article 4 - Droit à l'image

Vous autorisez Le Petit Lion, ainsi que toute personne que Le Petit Lion souhaiterait se substituer, à vous photographier, vous enregistrer ou vous filmer pendant votre séjour au Petit Lion et à exploiter lesdites images, sons, vidéos et enregistrements sur tout support (en particulier sur le site internet, page facebook, instagram, sur tous les supports de présentation et de promotion du Petit Lion).

Cette autorisation vaut tant pour vous que pour les personnes hébergées avec vous.

Elle a pour seul but d'assurer la promotion et l'animation de l'établissement et ne pourra en aucune façon porter atteinte à votre réputation. Cette autorisation est consentie à titre gratuit pour tous les pays et une durée de 5 ans.

Article 5 - Responsabilité

Le Petit Lion décline toute responsabilité pour les dommages subis par le matériel du campeur-caravanier qui seraient de son propre fait ; une assurance pour votre matériel en matière de responsabilité civile est obligatoire (FFCC, ANWB, ADAC...).

Article 6 - Droit applicable

Les présentes conditions générales sont soumises au droit français et tout litige relatif à leur application relève de la compétence du Tribunal de grande instance ou du tribunal de commerce de Périgueux.